



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 rue du Loup
01440 VIRIAT

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON**

Samedi 23 Octobre 2021 à VIRIAT

ORDRE DU JOUR

8 H 30

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des enveloppes contenant les supports de vote.

9 H 00

- Accueil par :
 - M. Joël MALIN, Président du District
 - M. Alexis MORAND, Adjoint délégué à la vie associative, à la transition écologique et aux relations extérieures.
- Présentation de l'ordre du jour.
- Allocution du Président.
- Annonce du quorum.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de fin de saison tenue à Chevroux le 3 Juillet 2021.
- Présentation des comptes financiers.
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes 2020/2021.
- Affectation du résultat.

PAUSE

- Lieu de la prochaine AG de fin de saison (vendredi 22 juin 2022).
- Questions diverses.
- Allocution de Madame la vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain.
- Allocution de Monsieur le Président d'Ain Profession Sport et Culture.
- Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
- Allocution de fin d'assemblée générale.

IMPORTANT !

Les clubs qui quitteront l'assemblée générale avant la fin seront amendés de 33 €uros.

Personnalités présentes :

- M. MORAND Alexis, Adjoint délégué à la vie associative, à la transition écologique et aux relations extérieures.
- M. BADET Michel, président Ain Profession Sport et Culture.
- M. PARENT Pascal, président de la LAuRAFoot.
- M. LONGERE Pierre, secrétaire général de la LAuRAFoot.
- M. ALLARD Denis, membre du Comité de Direction de la LAuRAFoot.
- M. ALBAN Bernard, membre du Comité de Direction de la LAuRAFoot.
- M. BARBET Bernard, président d'honneur du District de l'Ain de Football.

Membres du Comité Directeur présents :

BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEAO Lydia, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick et TOUZANI Hamid.

Membres des Commissions présents :

NAEGELLEN Sylvie, THEVENOT Jean Claude.

Personnel administratif présent :

DEBOURG Myriam (secrétariat), TEPPE Esther (secrétariat).

Personnalité absente :

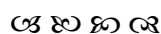
- Mme CÉDILEAU Hélène, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain en charge du Sport.

Membres du Comité de Direction excusés :

ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, JACUZZI Vincent.

Membres des Commissions excusés :

BELPALME Jean, DELOY Françoise, GAUTHIER Yannick, JANNET Jean François, PRADA René et REYDELLET Jacques.



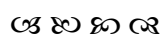
Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille d'émargement permet de constater que :

Sur les 99 clubs convoqués :

- 70 clubs présents.
- 29 clubs absents : Ain Sud Foot, Anglefort, Artemare, Bellegarde CO, Béon, Berges du Rhône, Buyatin, Champagne, Chazey Bons, Chevroux, Culoz Grand Colombier, Dortan, Guéreins, Jassans Frans (582242), Le Mas Rillier, Mille Etangs, Nantua, Oyonnax ASP, Oyonnax ATT, Peyrieu Brens, Sermoyer, St Denis Ambutrix, St Marcel, St Maurice de Gourdans, St Vulbas Plaine de l'Ain, Tenay, Vaux en Bugey, Veyle Saône, Veyle Vieux Jonc.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.



A 9 H 15, le Président Joël MALIN ouvre la séance.

Monsieur MORAND représentant Monsieur le Maire de Viriat

Monsieur PARENT Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes
Monsieur BADET Président d'Ain Profession Sport et Culture
Monsieur BARBET Président d'honneur du district de l'Ain et de la ligue Auvergne Rhône-Alpes
Messieurs les membres du conseil de Ligue présents à cette assemblée
Messieurs les membres du comité de direction du District de l'Ain
Messieurs les membres non élus des commissions
Monsieur BOSSET Président de l'Amicale des Educateurs
Monsieur le Président de l'UNAF
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs
Messieurs les représentants de la Presse
Chers amis

Je déclare ouverte cette assemblée générale ordinaire de début de saison 2021-2022

Madame CEDILEAU, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et au sport du conseil départemental de l'Ain, retenue à l'AG du comité de l'Ain de Tennis nous rejoindra dans la matinée.

Je dois vous présenter les excuses de :

- ✓ Jean-Marie ABBEY, président délégué du district
- ✓ Jean-François JANNET, président de la commission des terrains et installations sportives
- ✓ Jean BELPALME, co-président de la commission prévention.
- ✓ La commission des anciens

Cette assemblée a pour but de présenter les comptes de la saison écoulée, ce qui sera le thème principal de cette AG car aucun vœu n'a été déposé.

Je remercie tous les bénévoles, arbitres, éducateurs qui malgré la difficulté de la situation ont décidé de continuer à œuvrer, non seulement pour le football mais pour l'associatif avec un grand A, et je cite l'associatif en général.

Je vous souhaite maintenant une très bonne assemblée générale.

Avant de donner la parole à Jacques CONTET, notre secrétaire général du district qui comme d'habitude orchestrera cette matinée, je vous demanderai un moment de recueillement pour toutes celles et tous ceux de la famille du football et pour leurs proches qui nous ont quitté cette saison.

ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL

M. MORAND Alexis, Adjoint délégué à la vie associative, à la transition écologique et aux relations extérieures

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un réel plaisir, Monsieur le Président de vous accueillir de nouveau dans cette commune, siège du District de l'Ain de Football.

Vous êtes réunis aujourd'hui dans cette salle des fêtes qui a 52 ans et qui a subi un lifting pour être mieux équipée, avoir une meilleure insonorisation et avoir également une touche un peu plus moderne. C'est avec plaisir que la commune peut rouvrir cet espace.

Suite à la crise sanitaire, les saisons passées ont été amputées ce qui a empêché le déroulement de vos compétitions et de vos manifestations.

Et les manifestations tout le monde y tenait, autant pour la santé financière de vos clubs mais aussi pour ce lien social que l'on peut créer autour d'un événement associatif et en tant que maire adjoint à la vie associative, c'est vrai que cela a été une période délicate. J'espère véritablement qu'aujourd'hui nous arriverons à y voir beaucoup plus clair et enfin que la vie normale reprendra rapidement son cours.

Deux mots également pour vous situer la commune de Viriat.

Au-delà d'y avoir le siège du District, elle possède des équipements de qualité avec un terrain synthétique qui permet la pratique du foot en tout temps et en toute saison. Nous avons un terrain en herbe qui est aussi de bonne qualité même si parfois les conditions météo ne nous permettent pas d'avoir un terrain optimal toutefois la commune est très sensible à la qualité de ce terrain. Il y a aussi des petits terrains d'entraînement puisque cet équipement sportif est aussi le siège du CS Viriat. CS Viriat avec environ 400 licenciés a besoin d'un équipement de qualité.

La commune y travaille et c'est avec plaisir qu'elle met à leur disposition cet équipement sans cela la pratique du foot ne serait pas possible et puis surtout l'accompagnement de notre club vers le plus haut niveau que l'on espère mais aussi la pratique des enfants et des jeunes de toutes catégories sur nos terrains.

Je ne serais pas plus long, simplement vous dire, comme le président l'a dit toute à l'heure, que le Département, auquel je fais parti puisque je suis également Conseiller départemental de ce canton, sera représenté par Hélène CEDILEAU qui marquera et vous précisera aussi les contours de l'accompagnement du Département qui ont été fait durant les périodes précédentes pour vous permettre de supporter la crise.

Autant la commune de Viriat, que le Département, vos communes respectives et le District sont très sensibles à pouvoir faire en sorte que la vie d'avant reprenne et faire en sorte que la santé financière et la santé de vos clubs puissent être retrouvée et être en capacité d'avoir subi ce moment si délicat.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Allocution du Président Joël MALIN

Mesdames, Messieurs,

Je ne ferai pas un discours de politique générale où, au haut niveau, VAR, transferts, sextape, faits divers et autres sujets s'entremêlent, à la grande satisfaction de nos médias bienveillants. Moi, je vous parlerai de notre district, le district de l'Ain.

Nous sommes au début d'une saison qui reprend grâce à vos efforts et votre engagement pour le football.

Que dire aujourd'hui où les mots frustration, incertitude, inquiétude, espoir s'entrechoquent dans nos têtes et dans notre quotidien ?

Personnellement aujourd'hui, je n'en retiendrai qu'un, espoir. Esprit de terminer enfin une saison. Esprit de retrouver nos habitudes. Esprit de retrouver tous nos joueurs, dirigeants,

arbitres, éducateurs et supporters. Espoir de revenir 2 ans avant. Espoir de retrouver des gens, excusez-moi l'expression, mais l'espoir de retrouver des gens avec la banane.

Après ce mot espoir, la réalité, la réalité d'une reprise heurtée, avec beaucoup d'accrochages, pendant et après les matchs, beaucoup de blessures dues peut-être à la surestimation de ses moyens du moment, globalement beaucoup de pépins comme on pourrait le dire dans le jargon de tous les jours. Enfin quand je dis beaucoup, je devrais dire trop car le pourcentage de match avec problèmes est un pourcentage infime par rapport au nombre de matchs joués. Je vous assure que nous travaillerons pour essayer d'améliorer l'esprit du football dans l'Ain qui n'est quand même pas si mauvais que ça et limiter au maximum les matchs qui se passent mal. Nous avons à gérer aujourd'hui 4 types de clubs. Les clubs sans problème, avec personne. Les clubs qui ont malheureusement des problèmes, mais avec des dirigeants qui prennent le taureau par les cornes et qui font le nécessaire dans leur club. Les mêmes clubs mais où les dirigeants subissent et là, c'est compliqué. Et une dernière catégorie, les clubs qui ne sont jamais fautifs mais qui sont souvent dans les coups litigieux. Bien entendu, nous serons toujours présents aux côtés des clubs qui le souhaiteront, que ce soit au niveau comportemental ou au niveau technique avec des interventions de nos techniciens dans vos clubs.

A côté de ça, la réalité, positive, avec la perte de très peu d'équipes, malgré la perte d'un nombre assez important de licenciés qui, j'en suis sûr, viendront nous rejoindre dans les semaines à venir. Nous sommes aujourd'hui à 14972 licenciés contre 17218 la saison dernière et j'ai bon espoir de repasser la barre des 18000. La réalité avec vous qui, même si vous êtes moins nombreux, compensez les absences des retardataires pour que notre sport reste le plus populaire et le plus attractif. La réalité avec peu de forfaits en ce début de saison, malgré les obligations sanitaires. Et ça, j'en suis persuadé, c'est grâce à vos efforts, à vous mesdames les présidentes et messieurs les présidents.

Pour vous aider en début de saison, nous avons embauché un service civique qui vous a peut-être contacté pour le pass sport, aide qui vous permet de ristourner 50 euros à certains de vos licenciés, même s'il est vrai qu'il est arrivé un peu tard.

Venons maintenant au plus important, l'avenir. Je vous avais promis des réunions de clubs par secteur, je n'ai pas osé reprendre la dénomination de mon illustre prédécesseur qui était beaucoup plus jeune que moi, et elles ont commencé dans 3 secteurs, avec malheureusement une fréquentation aux alentours de 50%, ce que j'interprète comme faible. Qu'en penser ? Que les absents ne me font pas, ne nous font pas confiance ? qu'ils sont déjà trop occupés ? ou peut-être simplement qu'ils n'ont pas de problèmes ? La dernière solution me plaît bien mais sachez que je suis dans l'ouverture et que je suis et je serai toujours prêt à vous recevoir et échanger avec n'importe laquelle ou lequel d'entre vous. Il reste 3 réunions, nous ferons ensuite la synthèse et nous vous l'enverrons. Bien sûr, elle pourra être amendée, mais seulement par les clubs présents.

Les incivilités et violences, en particulier envers les officiels ? Nous y travaillons et je défendrai toujours nos commissions qui appliqueront les sanctions. De votre côté, je vous demanderai de redoubler de vigilance pour éviter tout débordement. Bien sûr, le football se pratique en compétition et la victoire fait plaisir aux vainqueurs, mais ne doit pas être acquise à n'importe quel prix et la défaite ne justifie jamais des actes violents. Un match de foot ne peut pas servir d'exutoire.

Les féminines ? Nous abordons le sujet à chaque réunion de secteur et j'ai bon espoir que nous arrivions enfin à créer ce championnat U18 dont l'absence nous fait perdre beaucoup de filles,

mais cela passera peut-être par des ententes. Aujourd'hui, nous constatons une cassure entre le football féminin en mixité jusqu'à 13 ans et le foot seniors.

Les arbitres ? D'environ 180 il y a 2 ans, nous en sommes à 111 à ce jour. Les causes en sont multiples. Tout simplement refus du pass sanitaire ou alors refus de ne pas être respecté sur un terrain, au moins en tant qu'être humain. Grâce au contact que nous avons lors des réunions de secteurs, grâce à une dynamique qui semble retrouvée au sein de la CDA, grâce aux actions prévues et animées par la CDA dans les clubs après la trêve, grâce à un CTDA à 50 % qui a une réelle envie de s'investir, sauf en ce moment parce qu'il vient d'être opéré de l'appendicite et j'en profite pour lui souhaiter un bon et surtout prompt rétablissement, Grâce à tout cela, je suis persuadé que nous retrouverons des arbitres dans notre district. Cela est indispensable car, qu'on le veuille ou non, un match avec un arbitre officiel n'engendre pas les débordements que l'on peut voir avec un arbitre bénévole, même s'il est excellent et je les remercie et je les applaudis d'œuvrer tous les dimanches pour que nos matchs se jouent. Après les 11 réussites à l'examen d'Août, nous avons 25 inscrits sur le stage de fin octobre début novembre, c'est une satisfaction.

Je vous aurais bien annoncé quelques bonnes nouvelles pour vos finances, mais du fait de l'absence excusée de notre trésorier Jean-Marie Abbey pour raisons familiales, j'ai d'ailleurs une pensée très forte pour lui, et sans doute aussi du fait de notre mauvaise organisation, c'est moi qui vais vous présenter le bilan de la saison écoulée. Comme on dit, tout vient à point.....

Je terminerai cette courte intervention non pas par une citation comme mon prédécesseur auquel je n'arrive pas à la cheville au niveau discours mais, comme l'a dit je crois un de nos anciens comiques, si je parle des projets du reste de la mandature, « Le dire, c'est bien, le faire, c'est mieux ».

Je vous remercie de votre attention.

Approbation du procès-verbal de l'AG de début de saison à Chevroux le 3 Juillet 2021

Vote de l'assemblée sur le procès-verbal de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

COMPTES FINANCIERS

A) Bilan et compte d'exploitation de la saison 2020/2021

Joël MALIN présente les comptes 2020/2021 (1er juillet 2020 au 30 juin 2021).

Ces derniers ont été présentés au comité de direction dans leur version définitive le 30 Septembre 2021.

Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes. Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoit nos statuts.

Les comptes financiers font apparaître un résultat positif de 95 945.15 €uros.

La parole est cédée à M. Philippe GATTA, représentant le cabinet de commissariat aux comptes KPMG.

B) Rapport du Commissaire aux comptes

Opinion sur les comptes clos au 30 Juin 2021

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.1.1 « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2018-06, abrogeant le règlement CRC n° 1999-01.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note 4.1.1 de l'annexe expose les nouveaux traitements comptables résultant de l'application du nouveau règlement comptable ANC n° 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application des changements de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

C) Approbation des comptes 2020/2021 tel que présentés

Vote de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat dans les comptes du district

Devant l'importance de l'excédent, il est proposé de redistribuer le résultat comme suit :

40.000,00 €	15.000,00 €	35.000,00 €	5.945.15 €
REMBOURSEMENT ENGAGEMENTS 2021/2022 : 20.000 € 2022/2023 : 20.000 €	TABLETTES	Participation sur les licences jeunes garçons et filles + seniors filles <i>Situation au 1/12/2021</i>	Affectation du solde dans les comptes du District

Vote de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

LIEUX DES PROCHAINES AG

L'AG de fin de saison 2021/2022 aura lieu le Vendredi soir 24 Juin 2022 à Châtillon sur Chalaronne.

Un appel est lancé pour l'assemblée générale 2023.

Aucun club ne se porte candidat.

Les clubs intéressés doivent candidater au plus tôt.

QUESTIONS DIVERSES

Elles devaient être déposées avant le 30 septembre 2021 inclus.

AS MISERIEUX TREVOUX

"Des Arbitres du District de l'Ain sont sollicités pour doubler samedi et dimanche en raison de la pénurie d'Arbitres liée sûrement au COVID 19.

L'AS MISERIEUX-TREVOUX souhaite savoir quels avantages les Clubs concernés en tireront-t-ils"

Le référent Arbitre de l'ASMT,
Jean Jacques HEMONT.

AS MISERIEUX-TREVOUX
542553

Hamid TOUZANI, responsable des désignations :

Effectivement, devant le manque d'arbitres, la Commission de l'Arbitrage a demandé aux arbitres volontaires d'arbitrer 2 matchs par week-end.

Le règlement du statut de l'arbitrage tient compte des journées (et une journée c'est du Lundi au Dimanche) et non pas en nombre de « match ».

Il n'est donc pas prévu que les clubs en tirent avantage.

Devant l'avancée des débats, le président Joël MALIN accepte les questions diverses non déposées dans les délais impartis.

CS VIRIAT

Suite aux amnisties accordées par la FFF et appliquées en Ligue et en District, le président Patrick BERGER aurait souhaité que le joueur sanctionné d'un arbitrage ne soit pas suspendu tout le week end de sa désignation, à titre exceptionnel et compte tenu des difficultés rencontrées.

Joël MALIN, Président du District :

Lors d'une AG il avait été décidé de maintenir ce match d'arbitrage. Par la suite, il a été décidé d'inclure ce match d'arbitrage dans le décompte des matchs de suspension de façon à ce que le total corresponde au barème fédéral de référence.

De ce fait, le Comité de Direction du District a tenu compte de tous les matchs de suspension mais a maintenu les matchs d'arbitrage.

CS LAGNIEU

Le président Jean Louis PERUTION demande si un joueur sanctionné doit avoir le pass sanitaire pour arbitrer une rencontre.

Joël MALIN, Président du District :

Le pass sanitaire est obligatoire pour tous les licenciés inscrits sur une feuille de match. Sans pass sanitaire, le joueur sanctionné n'a pas le droit d'arbitrer.

Cette information est spécifiée sur les convocations que reçoivent les clubs.

Le District de l'Ain vous transmet les consignes des instances mais ne viendra pas contrôler leur application. C'est aux clubs d'être responsable.

ALLOCUTIONS DE FIN DE TRAVAUX

M. BADET Michel, président Ain Profession Sport et Culture

Bonjour à toutes et tous.

Je vous remercie pour votre invitation.

Beaucoup d'entre vous nous connaissent puisque vous faites appel à nos services régulièrement.

Ain Profession Sport est une association départementale dont le siège social est à Ceyzériat.

Elle est composée de 10 permanents et d'environ 140-150 intervenants salariés qui interviennent dans les communautés de communes, les écoles, les clubs sportifs (maîtres-nageurs, etc....) tout au long de l'année.

On a 3 volets d'activité :

- La gestion sociale
- La mise à disposition de personnels qualifiés
- La maison sport santé labellisée en 2020 par le Ministère des Sports

N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vous accompagner.

Depuis le début de l'exercice 2021, nous avons fait une quarantaine de contrats d'apprentissage dans différentes disciplines sportives. A notre niveau, nous sommes satisfaits car cela nous donne du travail mais, malgré les coûts importants que cela engendre, je souhaite que ces emplois soient pérennes car on aura de plus en plus besoin de ces jeunes pour palier au manque de bénévoles.

Encore merci pour votre invitation, merci aux clubs déjà adhérents et n'hésitez pas à nous contacter.

M. PARENT Pascal, président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Chers amis Aindinois,

Beaucoup de bonheur de vous revoir surtout en vrai depuis l'assemblée électorale qui avait porté Joël MALIN à la présidence de votre District, succédant à JANNET, MICHALLET, BARBET (comme les papes on s'attendait à O'MALLEY comme dans les Aristochats ... mais on a eu MALIN et ça rime avec département de l'Ain donc c'est bien !!!).

Votre Ligue est bien représentée aujourd'hui avec :

- Bernard BARBET, président d'honneur
- Pierre LONGERE, secrétaire général
- Bernard ALBAN, régional de l'étape
- Denis ALLARD, président du District de Haute Savoie Pays de Gex

Le foot reprend, le foot a repris. Certes sous conditions (le pass sanitaire) mais une fois passée la surprise de sa mise en place et les contraintes supplémentaires qu'elle vous a posé, force est de constater que ça marche plutôt bien et j'espère que cela va durer pour une saison complète parce que l'on entend ici ou là que quelques chiffres commencent à repartir. Toutefois, le médecin de la Fédération est très optimiste avec tout le travail fait en termes de vaccination, etc..., cela devrait rester très cantonné dans notre pays mais restons vigilants car on a vu sur les 2 précédentes saisons l'horreur des confinements et, notamment pour le football, on sort d'une année et demie – deux ans qui ont été très pénibles pour tous.

Le pass sanitaire. Vous avez une obligation de résultat sur la feuille de match. Tous ceux qui sont sur la feuille de match doivent avoir un pass sanitaire conforme.

J'allais dire que ce n'est pas très compliqué à faire même si cela vous demande des efforts en plus etc.... on est bien d'accord et après le reste sur les spectateurs c'est un petit peu à vous de décider. Mais pensez-y : quel confort de vérifier une fois pour toute à l'entrée un pass sanitaire et ensuite d'avoir un stade qui soit complètement ouvert et notamment pour la buvette plutôt que se redire au bout de 5 minutes comment faire : les spectateurs, vente à emporter, sur place...

Juste un petit message, si vous pouvez le faire car une fois que vous l'avez fait c'est un confort incroyable.

Cette reprise était indispensable pour que tous les acteurs du foot :

- La FFF qui n'est pas sortie indemne de la chose même si elle a certes de la réserve. Vous verrez après l'assemblée fédérale, la FFF a affiché un déficit. C'est la 1^{ère} fois depuis 10 ou 15 ans.
- La Ligue des Nations a fort heureusement mis un peu de beurre dans les épinards avec en plus 2 matchs magnifiques qui ont redonné du moral à tous.

La santé de la FFF, de votre Ligue qui a traversé une passe également très difficile, de votre District même si j'ai vu avec attention que pour cet exercice, c'était plutôt bien mais que le prévisionnel était un peu déficitaire pour l'année prochaine. Donc il vaut mieux en avoir derrière la pendule on est bien d'accord.

Santé sportive, santé financière c'est le nerf de la guerre et puis mentale car vraiment ça commençait à nous peser.

Joël l'a dit, même si nos licences repartent à la hausse et parlons pour ceux qui ont des licences posées à la Ligue et qui aujourd'hui ne les ont pas puisque nous sommes en retard. Je dirais que pour la 1^{ère} fois je suis content que nous soyons en retard car cela veut dire que notre objectif d'avoir au moins autant de licenciés que l'année dernière va être atteint (228.000) alors qu'au début de la saison on se disait qu'on était plutôt parti sur 205 – 210.000.

Ce qui explique d'ailleurs le retard puisque la Ligue était staffée pour 205 – 210.000, on y est déjà à 205 – 210.000. Tout ce qu'on va faire à partir de maintenant sera du bonus et va nous rapprocher des 228.000 de l'année dernière et peut être un petit peu mieux on l'espère. Ce qui n'est jamais un objectif en soi mais qui est un signe que ça marche plutôt bien.

Mais 3 catégories souffrent énormément :

- vos bénévoles : on le sait et c'est vrai aussi dans les instances. Tout le monde n'est pas revenu c'est clair.
- les filles : paradoxalement on pensait qu'elles allaient être les premières à se réengager mais non et que cela soit chez les seniors ou les jeunes.
- les arbitres : un cri d'alarme ou un plan hors sec pour l'arbitrage. On est sur des -25 %. On perd énormément d'arbitres. On aurait fait cette assemblée il y a 10 jours je vous aurais dit « c'est une catastrophe nationale », il n'y a même pas de candidat.

Alors que depuis une dizaine de jours, les dernières nouvelles sont un peu rassurantes car la machine semble relancée et ici ou là les formations initiales d'arbitrage dans tous les Districts sont quasiment complètes. C'est vraiment un signe très encourageant parce qu'on a eu ce débat tout à l'heure des arbitres qui doubleraient mais c'est que l'on ne peut pas faire autrement. Effectivement, si l'arbitre ne veut pas doubler il ne double pas mais on ne peut pas faire autrement. Si les arbitres aujourd'hui ne doubleraient pas, vous n'auriez pas d'arbitres sur vos plus petites compétitions, c'est évident et la Ligue c'est pareil. On a même renoncé à 3 arbitres en U20 R2 pour rendre les arbitres assistant à leur District pour qu'ils puissent recommencer à arbitrer dans les Districts, peut-être même en doublant, mais au moins vous avez des arbitres.

Comme le disait Joël, un match arbitré par un arbitre officiel c'est toujours mieux qu'un match arbitré par un arbitre bénévole.

Je reviens aussi sur l'intervention de Misérieux Trévoux, n'oublions pas qu'au Statut de l'arbitrage vos candidats potentiels de l'année dernière, qui n'ont fait aucune formation puisqu'on n'a pas pu en faire, seules les formations professionnalisantes étaient autorisées, et bien ils ont compté pour les clubs au décompte du 30 Juin 2021. Mais c'est un fusil à un coup c'est-à-dire si effectivement le candidat que vous aviez l'année dernière n'est pas à nouveau candidat cette année et ne réussit pas, il ne nous comptera pas au 30 juin 2022. Il faut bien que les candidats de l'année dernière confirment leur candidature et passent leur formation initiale d'arbitrage parce que 2 fois de suite cela ne marchera pas.

Bravo à votre District pour vous accompagner.

Quelques clubs m'ont dit que la Ligue a appelé le relevé n° 1.

Effectivement, les clubs qui ont beaucoup de licences, et il y en a, ont eu une note un peu salée.

Mais la Ligue, comme je vous le disais, elle est comme vous elle a un équilibre fragile, elle a un gros budget, elle a beaucoup de salariés, elle a fait des investissements. On a essayé de rendre tout ce qu'on pouvait rendre, malheureusement il y a des moments où la logique financière est celle que vous imaginez.

Mais votre District vous accompagne et c'est bien. J'ai noté :

- remboursement des engagements 2021/2022 et 2022/2023
- dotation d'une tablette par club
- participation sur les licences jeunes garçons et filles et les seniors filles

Je terminerai en saluant le beau parcours de votre équipe fanion de Bourg en Bresse Péronnas 01 qui tous les week ends se dispute le podium avec 2 autres équipes régionales, Annecy et Villefranche. Quel bonheur de les voir tous les 3 à ce niveau-là surtout que l'année dernière la chanson était un peu différente.

Tout comme je félicite vos qualifiés au 6^{ème} tour de la Coupe de France :

- Bourg en Bresse Péronnas 01
- Marboz
- Ain Sud Foot
- Misérieux Trévoux

Belle saison à tous, une saison complète et sans Covid.

M. MALIN Joël, président du District de l'Ain de Football

Nous avons prévu l'allocution d'Hélène CEDILEAU qui visiblement est retenue un peu longtemps à l'AG du Comité de Tennis.

Cette AG aura été une des plus courtes que beaucoup d'entre vous ont pu connaître mais c'est vrai que cette AG se veut financière donc avec la présentation des comptes qui a été brève et je l'espère assez claire pour vous. Et puis il n'y avait pas de vœux, c'est vrai que nous sortons d'une période un peu spéciale, on peut le comprendre.

Donc AG très courte, 11 heures du matin, tout le monde va pouvoir rentrer dans ses foyers pour manger à l'heure.

Je vous remercie de votre présence.

Je souhaite à tous une très bonne saison 2021/2022 en espérant que le fait que les tests soient devenus payants ne viennent pas vous priver de certains joueurs et par la même amènent quelques forfaits supplémentaires mais je pense que petit à petit on y arrive. Comme je l'ai dit, j'ai un mot dans la tête, c'est « espoir » et j'ai vraiment l'espoir que ça arrive à s'arranger, qu'on passe une bonne saison, qu'on se retrouve tous autour des stades, passer de bons moments parce que c'est ce qui nous a manqué pendant plus d'un an donc très bonne saison à vous tous, bon retour.

La séance est levée à 11 H 00.